



Intervention de Jean-Loup BECKER

Dirigeant de magasins indépendants de prêt-à-porter et de Lingerie
Administrateur FNH et Eco-TLC



Les commerçants indépendants et l'éco contribution textile obligatoire

- Depuis le 1^{er} janvier 2007, la législation française engage la responsabilité des metteurs en marché pour la gestion des déchets issus des produits qu'ils commercialisent (art. L 541-10-3 du code de l'environnement)
- En pratique, les commerçants indépendants sont aussi concernés
- 37800 boutiques de prêt-à-porter sont potentiellement metteurs en marché
 - ✓ Celles-ci doivent contribuer au système mis en place par l'Eco organisme de la filière : Eco TLC
 - ✓ La FNH, la FPS et la FdCF ont passé des accords avec Eco TLC pour couvrir leurs adhérents

Comment valoriser cet engagement éco responsable ?

- L'éco contribution textile n'est pas visible pour les consommateurs
- Les commerçants ont voulu valoriser leur engagement d'une autre manière
- La FNH a conçu une opération grand-public sur ce thème une opération de collecte de vêtements inédite et originale



« Proposée par la FNH, en partenariat avec Le Relais, cette initiative a pour objectif de valoriser les boutiques de mode indépendantes en démontrant à tous, citoyens, clients, salariés, la force de leur engagement en faveur du développement Durable »



Quel bilan ?

vide-dressing
week

du 24
au 31
mars
2012

- Un succès pour cette première édition chez des commerçants indépendants
 - ✓ Elle a mobilisé 455 boutiques sur l'ensemble du territoire
 - ✓ Elle a permis de collecter 82 tonnes de vêtements
- Une adhésion des consommateurs à cette action de proximité
 - ✓ Une page facebook pour l'opération
 - ✓ Présence de la Vide Dressing Week sur des blogs et dans la Presse régionale
 - ✓ Une couverture du voyage à Madagascar par Femme Actuelle

Etant donné le succès de la première édition, la FNH reconduit la Vide Dressing Week en 2013

